

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 80 (2008)

Heft: 4

Artikel: Interview avec Louis Schelbert, le nouveau président de l'ASH et ses priorités

Autor: Liechti, Richard

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-130159>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Louis Schelbert

Louis Schelbert connaît bien les questions du logement, car elles sont étroitement liées avec des domaines écologiques et sociaux pour lesquels ce Lucernois de 56 ans s'engage politiquement depuis des années. En tant que président de l'ASH, il souhaite notamment renforcer la part de marché du logement d'utilité publique et relancer la construction.

Le 18 juin dernier, les délégués vous ont élu président de l'Association Suisse pour l'Habitat (ASH). Quelles sont vos relations avec les sociétés coopératives d'habitation?

Comme mon père était cheminot et qu'il voulait vivre le plus près possible de la gare, je n'ai pas grandi dans une coopérative d'habitation. Mais à l'époque déjà, notre famille était membre de l>Allgemeine Baugenossenschaft Luzern (ABL), pour des raisons de solidarité et pour des raisons de prévoyance. Quand mes parents ont dû déménager à cause de la nouvelle construction de la gare, ils ont rapidement obtenu un appartement de l'ABL. Et nous aussi, en tant que parents, nous avons fait en sorte que nos enfants deviennent rapidement membres de la coopérative. Les aspirations et la manière de travailler d'une grande société coopérative me sont donc bien connues.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour reprendre le poste de président de l'ASH?

Je suis impressionné de voir à quel point les sociétés coopératives sont orientées sur le bien commun. L'intérêt général a toujours guidé aussi mon travail politique. Ce qui me fascine également dans l'esprit coopératif, ce sont les principes d'aide mutuelle et d'activités non lucratives, qui correspondent bien à ma philosophie. Et c'est la raison pour laquelle j'ai volontiers accepté cette tâche.

Quelle est l'importance des sociétés coopératives d'habitation (SCH) aujourd'hui?

Habiter est un droit fondamental. Les SCH sont en première ligne pour mettre en œuvre ce droit fondamental, en particulier pour les gens moins fortunés. Il est important aussi que les SCH soient présentes dans toute la Suisse, de sorte qu'elles puissent exercer une influence positive dans toutes les régions. Le parc immobilier des SCH tempère les ardeurs de l'évolution générale des loyers et soulage les communes d'une part d'aide sociale. Mais l'économie en profite aussi, et en premier lieu l'industrie de la construction, tout comme l'environnement, car la construction de logements d'utilité publique ne pèse pas le paysage et s'engage activement pour le développement durable.

C'est la première fois qu'un Vert est à la tête de l'association. Quelles sont vos prérogatives?

Je pense que la coloration politique n'aura pas de grande incidence sur le mandat. Mon prédécesseur déjà, Ruedi Aeschbacher, veillait toujours à ce que l'ASH travaille dans le sens du développement durable. Ce que je vais continuer à faire, tout en donnant des impulsions. Ces prochaines années, la Confédération va lancer de nouveaux programmes de soutien dans le domaine de l'optimisation énergétique. Je vais tout faire pour que les SCH y participent.

Vous êtes conseiller national depuis mars 2006. Quels sont vos engagements à Berne?

Le travail de parlementaire est très orienté sur les activités des commissions. Il n'est pas si simple de parvenir au micro. Le plus souvent, c'est grâce aux travaux que l'on a réalisé en commission. Durant les deux premières années, j'ai été membre de la commission politique d'Etat, en décembre dernier, j'ai été nommé dans la commission des finances et dans la commission de l'économie et des redevances (CER-N). Ce sont deux commissions importantes en matière de logement. La Suisse est tenue – aussi par voie constitutionnelle – de soutenir l'activité des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. La politique doit tirer à la même corde. Comme je siége dans ces commissions, c'est une excellente occasion d'intégrer les objectifs du logement d'utilité publique dans la politique fédérale.

Restons-en à la politique de la construction. En 2003, le Parlement a certes entériné une nouvelle loi d'aide au logement, mais tout en reportant les moyens de subventionnement prévus pour les appartements des ménages à faibles revenus pour des raisons d'économies. Seul le Fonds de Roulement géré par l'ASH dispose encore actuellement de moyens. Qu'en sera-t-il à l'avenir de l'encouragement à la construction de logements de la Confédération?

A l'heure actuelle, il semble que nous allons de nouveau devoir nous défendre. Les tâches de l'administration fédérale vont être examinées dans le cadre des efforts d'économies. Et l'un des domaines qui intéresse le Conseil fédéral, c'est celui du logement. Nous allons devoir nous serrer les coudes si nous voulons que l'encouragement au logement reste un mandat constitutionnel.

Est-ce que des demandes d'aides directes sont réalisées aujourd'hui?

Je pense que nous ne devrions pas abandonner d'entrée la question des aides directes. L'abaissement des loyers des personnes à revenus modestes est tout aussi important que l'aide indirecte sous forme de prêts à taux avantageux via le Fonds de Roulement.

L'encouragement à la construction divise: la Gauche et les Verts sont pour, PRD et UDC sont contre. Des majorités sont-elles envisageables?

Je ne suis pas trop pessimiste, car il existe aussi des sociétés coopératives d'habitation libérales. Elles ont une longue tradition dans le canton de Lucerne et elles sont aussi bien représentées dans d'autres régions. Il est donc possible de tisser des alliances jusque dans le camp des libéraux, et sans doute aussi avec celui du PDC. Cela ne se fera pas tout seul, nous devons tous nous y engager.

En tant qu'homme politique, vous vous engagez fortement dans des questions sociales: en faveur des employés, des familles, des rentiers. C'est le même public que celui des sociétés coopératives d'habitation. Mais de nombreuses SCH ont étendu leur cercle de locataires. Qu'en pensez-vous?

L'idée fondatrice des SCH, qui consiste à offrir à ses membres un habitat de qualité satisfaisante à un loyer abordable, doit rester au centre de nos préoccupations. Mais je trouve important que les SCH ne se concentrent pas uniquement sur l'habitat bon marché. Si elles disposent d'une offre qui peut intéresser d'autres couches sociales, c'est bon pour la mixité sociale. Formation et revenus de nombreux locataires évoluent avec le temps, et il faut éviter que cela ne les exclue de la coopérative. La nouvelle construction Tribtschenstadt de l'ABL est un bon exemple où des appartements familiaux modernes ont élargi la palette et notablement contribué à la qualité de vie de la coopérative.

En tant que directeur de l'Union syndicale de Lucerne, les questions sociales sont au cœur de votre quotidien professionnel. Quel est le tableau?

Ma tâche consiste à créer des intérêts communs avec les syndicats pour défendre les questions concernant les salariés, et à les réaliser en politique. Il peut s'agir de campagnes de votations, d'application des mesures collatérales à la libre circulation des personnes ou de siéger dans des commissions traitant de questions sociales.

Existe-t-il des parallèles entre syndicat et coopérative?

Absolument. Le principe de base est le même pour les deux. Les syndicats aussi sont en fait des organisations d'aide réunissant des gens qui ont remarqué que l'Etat n'en faisait pas assez, et qui ont décidé de prendre eux-mêmes les choses en main. Ce qui ne veut pas dire que l'Etat ne doit pas soutenir ces efforts.

L'une des questions les plus importante que vous allez devoir traiter en tant que président de l'ASH, c'est la tendance à la baisse des parts de marché immobilier des sociétés coopératives d'habitation.

Nous devons tout mettre en œuvre pour stabiliser, voire augmenter notre part de marché. Cela va demander un gros effort de la part de tous les participants. Et cela signifie aussi que nous devons mieux faire connaître l'habitat d'utilité publique dans le grand public, en renforçant notre notoriété.

Comment changer la tendance?

Le problème vient avant tout du fait que les SCH sont bien représentées dans les centres urbains, mais que les réserves de terrain y sont particulièrement rares, et

Louis Schelbert

Louis Schelbert (56 ans) a grandi à Lucerne. Il a étudié l'allemand, la philosophie et l'histoire à l'Université de Berne. Il a été journaliste indépendant pour divers médias et depuis 1997, il est directeur de l'Union syndicale de Lucerne. Le nouveau président de l'ASH a déjà un long parcours politique à son actif, d'abord comme membre du OPS, puis des Verts. En 1979, il est devenu membre du Grand Conseil de Lucerne et en 1991, membre du Conseil cantonal de Lucerne. En 2006, il est devenu conseiller national. Louis Schelbert est marié et a deux enfants adultes. Il vit et travaille à Lucerne.

lorsqu'un terrain constructible est mis sur le marché, il est en général hors de portée des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Nous devons donc nous tourner plus souvent du côté des agglomérations. L'ASH a reconnu le problème: une étude sera menée pour lister les réserves de terrain dans les communes. En collaboration avec les autorités, nous allons faire en sorte que les sociétés coopératives puissent en bénéficier le plus souvent possible.

Le lobbying en faveur de la cause de la construction de logements d'utilité publique est l'une des tâches du président de l'ASH. Qu'entendez-vous par là?

L'image du caillou que l'on lance dans l'eau est assez explicite: dans le premier cercle, il y a tous ceux qui ont déjà des affinités avec la construction de logements d'utilité publique et qui y travaillent, que ce soient des membres de l'ASH ou d'autres associations coopératives avec lesquelles nous collaborons étroitement. Dans le deuxième cercle, on trouve tous ceux qui pourraient défendre nos idées au sein des différentes fractions partisans. Le troisième cercle pourrait être l'administration – et ainsi de suite.

Vous devez également assumer des tâches de direction au sein de l'ASH. Comment définissez-vous votre style de management?

Je me définis comme quelqu'un de coopératif, qui aime formuler des objectifs et qui aime les atteindre en commun avec d'autres. J'ai déjà participé à trois séances du comité directeur pour me familiariser avec la tâche. Les membres du comité directeur sont à l'aise en matière de coopérati-

ves, ils sont soutenus par les sections et savent ce qu'ils veulent. Je ne pense pas qu'il y ait besoin d'un chef. Ma fonction est plutôt modératrice et pour chaque question posée sur la table, je dois tenter de concilier au mieux les différents intérêts.

L'ASH compte quasi mille membres, qui vont du groupe d'intérêt commun pour transformer une maison jusqu'à la grande entreprise immobilière gérant plusieurs milliers d'appartements. Qu'allez-vous entreprendre pour mieux connaître la grande famille des sociétés coopératives?

On va sûrement m'inviter à droite et à gauche, de sorte que j'aurai l'occasion de me faire une idée de cette diversité. D'un autre côté, les coopératives ont leur vie propre, elles sont bien ancrées dans les sections – pas besoin d'un président suisse qui donne le ton, ou d'une association faïtière qui dirige tout et tout le monde. Mais je me réjouis de rencontrer les membres de l'ASH pour mieux les connaître et pour découvrir comment ils fonctionnent.

Interview: **Richard Liechti**
Traduction: **Patrick Cléménçon**
PHOTO: NICHOLAS RATZENBECK

PUBLICITÉ

**Courant fort et faible, service de dépannages et entretien
Télécommunication, réseaux informatiques
Conseils, projets, devis sans engagement**

DÉPANNAGES 24 / 24 H

Ch. de la Tour-Grise 4 – 1000 Lausanne 20
Tél. (021) 623 35 35 - Fax (021) 623 35 36
Notre site : www.cielelectricite.com

Installations Electriques Lausanne



ciel



LAMBDA SA
TECHNIQUE D'ISOLATION

Isolations industrielles
Plafonds suspendus
Isolations anti-feu
Faux plancher

Parois mobiles
Lutte contre le bruit
Haute température

LAMBDA Technique d'Isolation SA
Av. de Sévelin 28-32 - 1004 Lausanne
Tél. 021 626 33 84 - Fax 021 626 33 86
www.lambda.ch
E-mail: la@lambda.ch